

COMMUNE DE TUCQUEGNEUX

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 05 SEPTEMBRE 2022 – 18H00

NOMBRE de conseillers :

En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

PRÉSENTS : Mmes - Mrs - DELLA NOCE WAWRZYNIAK Marianne – RIANI Carlo - GAYCHET Marie - PRUZSINA Françoise - SBERNARDORI Thierry - DI CARO Céline - KOCHANYJ Aline - POTIER Marc - KILIANSKI André – MARTEAU Wioletta - TAKACS Michel - SALON Aurélie - LIEVAIN Pierre-Olivier - STACHOWIAK Simon - BOEMO Silvine - FASANO Hervé - NOCCHI Raymond

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Mme MICHALSKI Brigitte donne pouvoir à Mr RIANI Carlo
Mr CHMIEL Denis donne pouvoir à Mr LIEVAIN Pierre-Olivier

ABSENTS EXCUSÉS : néant

Mme GAYCHET Marie est désignée secrétaire de séance

La séance est ouverte à 18h05.

1) PROCES VERBAL - SEANCE DU 24 MAI 2022

En l'absence de remarque, le PV de la séance du conseil municipal du 24 mai 2022 est adopté à l'unanimité.

2) QUESTIONS DIVERSES

- ❖ **Information** : Le pont situé près de la ferme Sainte-Mathilde est très dégradé. Il est prévu de le démonter.
- ❖ **Information** : Demande de subvention de l'Association Cercle d'Histoire de Tucquegnieux au titre de l'année 2022. Le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 250 € à cette association.
▶ Votes : 7 voix pour ; 7 abstentions ; 5 voix contre.
- ❖ **Information** : Suite aux fermetures des boulangeries sur la commune, la municipalité effectue toutes les démarches et recherches possibles pour l'installation d'un nouveau boulanger.
- ❖ **Information** : Visite du Sous-préfet le 21 septembre prochain à Tucquegnieux.
- ❖ **Information** : A l'occasion de la naissance d'Alizée, les membres du conseil municipal lui souhaitent tous leurs vœux de bonheur et transmettent leurs félicitations aux parents et particulièrement à la maman qui n'est autre que la Directrice Générale des Services de la mairie, actuellement en congé maternité.
- ❖ **Information** : La gendarmerie s'installe temporairement en Mairie pour y tenir des permanences au cours desquelles les habitants peuvent obtenir des renseignements et éventuellement déposer des mains courantes en cas de litiges.
- ❖ **Information** : Départ de Mr MARCHAL, curé de la commune, pour une retraite bien méritée.
- ❖ **Information** : Suite à la hausse des prix de l'énergie, la municipalité réfléchit sur la possibilité de mettre en place diverses solutions afin de diminuer ses dépenses.

3) MOTION DE SOUTIEN AUX COMMUNES MINIÈRES

Suite aux ordonnances gouvernementales, l'association des communes minières de France sollicite un projet de motion de soutien notamment en demandant un véritable débat national sur le Code Minier ainsi que sa modification, afin de construire un modèle minier juste et responsable, prenant en compte les problèmes d'après-mines, avec l'ensemble des acteurs locaux et nationaux.

▶ A l'unanimité, le conseil accepte la proposition de Motion et donne son accord pour sa rédaction.

4) MMD54 – GROUPEMENT DE COMMANDES POUR TRAVAUX DE CHAUSSÉE

L'agence MMD54 (Meurthe-et-Moselle Développement 54) propose à la commune d'adhérer au groupement de commandes travaux de voirie du département. Cette agence est chargée d'apporter aux collectivités territoriales qui le demandent, une assistance technique, juridique et financière.

▶ A l'unanimité, le conseil accepte d'adhérer à ce groupement de commandes à hauteur de 132 € / an.

5) RENTREE SCOLAIRE

École maternelle : cette année, les parents ont pu accompagner leurs enfants dans la cour de l'école. Tous les postes d'enseignants sont assurés.

École élémentaire : deux nouvelles institutrices ont intégré l'école Albert Lebrun cette année, il s'agit de Mesdames Angèle PAYO et Betty BIZET. La direction est assurée par Mme KIRMANN qui remplace Mme MEBARKI le temps de son congé maternité.

Collège : une rentrée agréable en 2 étapes. Le jeudi se sont les élèves de 6^{ème} qui ont fait leur rentrée, accompagnés des élèves de 3^{ème}. Le vendredi c'était au tour des élèves de 4^{ème} et 5^{ème} d'intégrer le collège.

Périscolaire : malgré des travaux d'agrandissement et d'aménagements des locaux, un manque de personnel ne permet pas au périscolaire un fonctionnement à 100% de ses capacités. Deux postes restent vacants et dans l'attente de postulants.

6) TRAVAUX

Actualités sur les travaux engagés ou à venir dans la commune.

- École Albert Lebrun - bâtiment RASED : remplacement des fenêtres qui n'ont pas de double vitrage.
- École maternelle : une étude pour l'isolation du bâtiment est en cours.
- Gymnase : les derniers travaux de peintures sont en cours.
- Salle municipale : des travaux sont prévus, notamment la réfection d'une partie de la toiture, le changement des fenêtres et la réfection du plafond.

7) ONF

Pour la gestion des forêts de la commune, l'ONF propose de proroger simplement le plan d'aménagement forestier actuel pour 5 ans (2023 à 2027). En effet, faute d'agents ONF, le recensement complet des forêts n'a pas pu être réalisé.

L'année en cours compte 15 affouagistes.

Pour les prochaines années, le bois de chauffage se fera certainement au Bois-la-Dame.

Mr POTIER Marc, vice-président de la commission bois, fait part d'une demande de l'ONF pour un stockage au Bois la Dame, faisant l'objet d'une convention

▶ A l'unanimité, le conseil vote la prorogation simple de la convention actuelle pour 5 ans et donne son accord pour la signature de la convention de stockage.

8) JOBS D'ÉTÉ

Pour l'année 2022, trois jeunes ont postulé aux jobs d'été pendant les vacances scolaires estivales. Deux d'entre eux ont travaillé au service technique et le troisième au service administratif.

9) RATIO D'AVANCEMENT DE GRADE ET CREATION D'UN POSTE

À la suite de l'avis du Comité Technique Paritaire en date du 27 juin 2022, fixant un ratio de 100% pour la procédure d'avancement de grade dans la collectivité, le conseil est invité à se prononcer sur la **création d'un poste d'adjoint technique territorial principal de 1^{ère} classe suite à un avancement de grade.**

- ▶ A l'unanimité, le conseil accepte de créer un poste d'adjoint technique territorial de 1^{ère} classe

10) CONVENTION DE PARTENARIAT MEDECINE PROFESSIONNELLE ET PREVENTIVE

Le Centre de Gestion de Meurthe-et-Moselle (CDG54) propose une nouvelle convention de fonctionnement du service santé au travail. La prestation comprend, entre autres, la surveillance médicale des agents, des études des postes de travail et des interventions individualisées.

- ▶ A l'unanimité, le conseil donne son accord pour la signature de cette nouvelle convention de partenariat médecine professionnelle et préventive avec le CDG54.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h35.

Marie GAYCHET,
Secrétaire de séance



Marianne DELLA NOCE-WAWRZYNIAK
Maire de TUCQUEGNEUX

